

DOMAINE DE LA SANTE

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant *Diplôme de Niveau 3*

Durée de la formation : 1 an en moyenne



PRÉREQUIS

- L'admission en institut de formation d'aide-soignant s'effectue sur dossier et entretien.
- Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.



Le titulaire du DE AES est dispensé du DC 2 socle commun : *Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité*

Diplôme d'Etat d'Infirmier *Diplôme de Niveau 6*

Durée de la formation : 3 ans



PRÉREQUIS

- L'admission en Institut de formation en soins infirmiers s'effectue sur dossier via la plateforme *Parcoursup*.
- Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries) ou de l'équivalence de ce diplôme
- les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture *Diplôme de Niveau 3*

Durée de la formation : 1 an



PRÉREQUIS

- L'admission en institut de formation d'auxiliaire de puériculture s'effectue sur dossier et entretien.
- Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

DOMAINE DU SOCIAL

Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur

Diplôme de Niveau 4

Durée de la formation : 2 ans



PRÉREQUIS

- Entretien oral de sélection (aptitude et motivation) pour l'entrée en formation
- Le DE AES dispense de l'épreuve écrite d'entrée en formation

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Diplôme de Niveau 6

Durée de la formation : 3 ans



PRÉREQUIS

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien.

Ils doivent se pré-inscrire sur *Parcoursup*.

Pour présenter leur dossier, les candidats doivent être titulaires soit :

- Du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- D'un diplôme, ou d'un titre homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau bac ou bénéficié d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels